UnitÉ 27

LA vidÉo participative DANS LE TRAVAIL D’iNVENTAIRE

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

7, place de Fontenoy, 75352 Paris 07 SP, France

© UNESCO 2016



Œuvre publiée en libre accès sous la licence Attribution-ShareAlike 3.0 IGO (CC-BY-SA 3.0 IGO) (<http://creativecommons.org/licenses/by-sa/3.0/igo/>). Les utilisateurs du contenu de la présente publication acceptent les termes d’utilisation de l’Archive ouverte de libre accès UNESCO ([www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr](http://www.unesco.org/open-access/terms-use-ccbysa-fr)).

Les images dans cette publication ne sont pas couvertes par la licence CC-BY-SA et ne peuvent en aucune façon être commercialisées ou reproduites sans l’autorisation expresse des détenteurs des droits de reproduction.

Titre original : Participatory video in inventorying

Publié en 2016 par l’Organisation des Nations Unies pour l’éducation, la science et la culture

Les désignations employées dans cette publication et la présentation des données qui y figurent n’impliquent de la part de l’UNESCO aucune prise de position quant au statut juridique des pays, territoires, villes ou zones, ou de leurs autorités, ni quant au tracé de leurs frontières ou limites.

Les idées et les opinions exprimées dans cette publication sont celles des auteurs ; elles ne reflètent pas nécessairement les points de vue de l’UNESCO et n’engagent en aucune façon l’Organisation.

Plan de cours

Durée:

3 heures

Objectif(s):

Développer la compréhension de la vidéo participative de même que les raisons de son utilisation, les différentes méthodes, les considérations éthiques et utilisations possibles. Prendre de l’assurance dans le maniement d’une caméra vidéo et l’utilisation des fonctions de base afin de réaliser une brève vidéo participative.

DESCRIPTION:

Cette unité est consacrée à la vidéo participative comme méthode d’extraction de l’information dans le cadre de l’inventaire avec la participation des communautés. Elle fournit aux participants une initiation succincte au maniement de la caméra vidéo et une vue d’ensemble du concept de la vidéo participative. Les participants apprendront à utiliser la vidéo afin de raconter une histoire et deux méthodes (de courtes vidéos – des films la vie quotidienne et les événements) qu’il est possible d’utiliser afin lors de la réalisation d’une vidéo participative. Cette unité passe aussi en revue les principes et l’éthique dans le cadre de la réalisation d’une vidéo participative et énonce les usages de la vidéo participative dans le cadre du patrimoine culturel immatériel.

*Proposition de déroulement:*

* Enregistrement vidéo pour le PCI
* Éléments essentiels de la technique vidéo
* Qu’est-ce qu’une vidéo participative?
* Comment raconter une histoire avec une vidéo participative?
* Méthodes à suivre pour des vidéos participatives
* Ethique et montage
* Recours à la vidéo particpative
* Exercice 1: Apprendre à utiliser une caméra vidéo
* Exercice 2: Créer une video participative

Documents de référence :

* Présentation PowerPoint de l’Unité  27
* Imprimé de l’Unité 27
* Benest, G. 2011. *A Rights-Based Approach to Participatory Video: Toolkit* (*Une approche à la video participative basée sur les droits :boite à outils*). Insightshare.
* CTA/IFAD. 2010. *Training Kit on Participatory Spatial Information Management and Communication* (*Kit de formation sur la gestion et la communication participatives de l’information spactiale*) (Module 14, Unit 5). CTA/IFAD.
* Lunch, N. and Lunch, C. 2006. *Insights into Participatory Video* (Un apercu de la vidéo participative) ([www.insightshare.org](http://www.insightshare.org)).
* Milne, E-J., Mitchell, C. and de Lange, N. 2012. *Handbook of Participatory Video* (Manuel de video participative). AltaMira Press.
* Robertson, C. and Shaw, J. 1997. Participatory Video: A Practical Approach to Using Video Creatively in Group Developmental Work (La video participative : une approche pratique de l’utilisation creative de la video dans le travail de développement de groups). Routledge.
* Snowden, D. 1984. Eyes See, Ears Hear (Les yeux voient, les oreilles entendent)   
  (http://www.fao.org/docrep/x0295e/x0295e06.htm)
* White, S. 2003. Participatory Video: Images that transform and Empower (La video participative : des images qui transforment et qui rendent plus fort). Sage.

Remarques et suggestions

La vidéo participative est très répandue dans le domaine de la recherche urbaine, de la recherche sur le développement et des études de genre. Elle favorise une approche ascendante (bottom-up) en donnant la parole à des communautés ou à des sous-groupes communautaires marginalisés. Bien que cette approche ait des avantages évidents, la création de projets de vidéos participatives peut s’avérer problématique, en particulier, en matière d’implication de la communauté dans ces projets et du rôle des ONG et des intervenants culturels. L’approche envisagée pour l’accès aux équipements et pour la formation à la technique est le plus souvent descendante (top-down). Il convient donc de se rappeler que la vidéo participative ne droit pas uniquement valoriser la participation de la communauté mais également considérer les membres de cette même communauté comme des experts de leur propre PCI. Les autres participants doivent intervenir en tant que co-facilitateurs et laisser les représentants communautaires jouer un rôle prépondérant.

UNITÉ 27

Vidéo participative

**exposÉ du facilitateur**

###### DIAPOSITIVE 1.

Vidéo participative

La vidéo participative implique les membres de la communauté, non pas en tant que simples partenaires mais en tant qu’acteurs principaux de l’exercice mis en œuvre.

###### DIAPOSITIVE 2.

Dans cette présentation…

###### DIAPOSITIVE 3.

Enregistrement vidéo pour le PCI

La vidéo est un média à la fois utile et efficace pour inventorier le PCI. La plupart des éléments du PCI sont constitués de mouvements, de représentations, de processus et d’activités. L’enregistrement vidéo est donc idéal pour créer des documents audiovisuels sur ces éléments. La nature évolutive du PCI et les variantes de ses éléments font également de la vidéo un média tout à fait adapté.

Le prix actuel des caméras vidéo et la généralisation de la vidéo sur les appareils photo et les téléphones portables font de ce médium une technologie accessible et peu coûteuse. Cependant, il convient de rappeler ici que, bien que son prix ait baissé par rapport aux années antérieures, un équipement vidéo n’est ni bon marché, ni accessible à tous.

###### DIAPOSITIVE 4.

Éléments essentiels de la technique vidéo

Les participants doivent apprendre les bases de l’utilisation d’une caméra vidéo. Il est utile de disposer d’un trépied car le déplacement avec la caméra au poing nécessite une certaine expérience.

Les participants doivent apprendre à maitriser l’utilisation du gros plan et du plan d’ensemble. Ils doivent également se familiariser avec les techniques du zoom et du panoramique.

Panoramique

Le panoramique signifie la rotation d’un appareil photo ou d’une caméra sur un plan horizontal. Faire un panoramique consiste à restituer ce que voit quelqu’un qui déplace la tête de gauche à droite (ou inversement). Le cinéma et les professionnels de la vidéo réalisent des panoramiques en faisant tourner la caméra sur un axe vertical. L’effet obtenu peut être accentué en ayant recours à d’autres accessoires tels que des rails qui permettent de déplacer toute la caméra. Le panoramique lent peut être associé à un effet de zoom (avant et arrière) sur un sujet, en laissant le sujet dans le même angle du cadre, afin d’accentuer ou de désaccentuer le sujet.

Bien comprendre ces termes et techniques permet de prévoir l’enchaînement des plans et rend les participants capables d’écrire un script en utilisant ces termes.

###### DIAPOSITIVE 5.

Quelques conseils pour réaliser une vidéo documentaire

Cette diapositive présente quelques conseils essentiels à suivre lors de la préparation et de la réalisation de vidéos dans le cadre d’un inventaire du PCI. Elle souligne la nécessité de présenter le contexte en filmant l’arrière-plan et en intégrant à la vidéo des interviews et des photographies.

###### DIAPOSITIVE 6.

Qu’est-ce qu’une vidéo participative ?

Le concept de « vidéo participative » rassemble diverses techniques visant à impliquer un groupe ou une communauté dans la création, tant de la forme que du fond, de son propre film. L’idée sous-jacente est que la facilité et l’accès simplifié aux techniques de réalisation de films font d’un tel concept un moyen idéal de rassemblement de toute une communauté autour d’un projet d’inventaire d’un élément du PCI. Une telle démarche permet aux communautés de « prendre la main » dans l’exercice de l’inventaire. La vidéo participative est également un outil d’engagement et de mobilisation de communautés et/ou d’individus qui pourraient être marginalisés, leur permettant d’apporter leur contribution à l’inventaire d’éléments du PCI. La démarche se décompose comme suit :

De courts messages et vidéos sont filmés et réalisés par les participants ;

Les rushs[[1]](#footnote-1) sont montrés à toute la communauté lors de séances de visionnage. Dans un film ou une vidéo, on appelle « rush » le matériel brut, non édité, tel que filmé au départ. Cela permet à la communauté de s’observer et de décider des éléments manquants, de ce qui doit être amélioré et de ce qui doit être inclus ou exclu. Cette étape d’apprentissage, d’amélioration et de mise en valeur d’un élément du PCI propre à la communauté est essentielle à la mise en œuvre réussie d’une vidéo participative.

Un processus dynamique d’apprentissage, de partage et d’échange, conduit par la communauté elle-même, est ainsi mis en œuvre. La démarche qui consiste à filmer, à visionner et à débattre est conforme à l’un des objectifs de la Convention qui est de sauvegarder ou d’assurer la « viabilité » du PCI au moyen de mesures qui encouragent sa pratique, son développement et sa transmission continus tout en conférant aux groupes communautaires un sentiment d’identité et de permanence.

###### DIAPOSITIVE 7.

Vidéo participative : Termes et concepts associés

Le terme de « vidéo participative » est utilisé pour des projets vidéo qui impliquent une participation de la communauté. Toutefois, des termes et des concepts similaires sont également utilisés, notamment, réalisation participative de films, média communautaire, etc. Le concept de vidéo et de réalisation participative a évolué au cours de la dernière décennie. Ce qui fut dans un premier temps un outil au service de l’activisme communautaire et une méthodologie de recherche ascendante (bottom-up) a évolué vers l’art du film documentaire, voire du film publicitaire.

###### DIAPOSITIVE 8.

Comment raconter une histoire ?

Les vidéos communautaires sont souvent de petits films réalisés par les membres de la communauté. Les scénarios traitent de sujets intéressant la communauté (en ce qui nous concerne, des sujets ou des éléments en lien avec le PCI). Lorsque la réalisation d’une vidéo participative est le sujet d’un exercice, le groupe doit, dans un premier temps, tomber d’accord sur un certain nombre de points essentiels. Le film doit avoir une structure assez simple (p. ex. début, milieu, fin) mais son point de vue n’est pas forcément unique (p. ex. un seul ou plusieurs points de vue, intégration ou pas d’un narrateur, etc.). Une fois le synopsis rédigé, le groupe doit prévoir toutes les scènes et définir le type de plan choisi pour chacune d’entre elles.

###### DIAPOSITIVE 9.

Vidéo participative : Le story-board

Le story-board est couramment utilisé afin de planifier une séquence de plans qui s’enchainent pour créer une courte histoire. Un story-board n’a pas besoin d’être bien dessiné, mais chaque dessin doit bien faire comprendre ce qui est prévu. C’est un outil qui permet de visualiser facilement ce qui sera tourné et ce qui doit être préparé avant le tournage. Il permet également à tout le groupe de travailler ensemble plan par plan. Le story-board permet de visualiser le film et fait peu appel aux compétences littéraires classiques. Par sa forme, il est bien adapté à la vidéo qui est un média visuel. Il est cependant utile d’ajouter au story-board les sons et les voix prévus dans chaque plan.

###### DIAPOSITIVE 10.

Méthodes à suivre pour des vidéos participatives

La diapositive présente deux approches envisageables pour la réalisation de vidéos participatives. L’approche courante consiste à créer, à inventer de petites histoires. Une autre approche, très différente, consiste à donner une caméra à quelques membres de la communauté afin qu’ils filment la vie quotidienne telle qu’elle se déroule et les événements lorsqu’ils se produisent.

###### DIAPOSITIVE 11.

Méthodes à suivre pour des vidéos participatives : comparaison

La diapositive compare les deux approches envisageables.

La création de petites histoires a des avantages car elle constitue un bon moyen pour introduire des thèmes et des questions que les membres de la communauté veulent voir évoqués. Cela peut même parfois être la seule façon pour des populations marginalisées de faire entendre leur voix. Ce type de vidéo a une structure spécifiquement conçue qui a peut-être été imposée par des membres de la communauté et qui propose une interprétation de la signification du PCI. Cette approche peut donner des indications intéressantes sur la façon dont une communauté considère son PCI.

L’approche alternative consiste à donner des caméras à une communauté afin qu’elle filme sa vie et son PCI dans son contexte, au sein même de la communauté. Cette approche permet aux populations d’enregistrer leur vie quotidienne et les événements qui la composent. Cela s’avère très utile lorsqu’il s’agit d’inventorier des éléments du PCI qui font partie de la vie quotidienne, des fêtes, des représentations, etc. Les membres de la communauté peuvent enregistrer le PCI dans son contexte et enrichir ainsi leur pratique et l’expérience de l’enregistrement. De nombreux projets très intéressants sont fondés sur cette approche. Celle-ci semble tout à fait adaptée à un inventaire à participation communautaire. Les membres de la communauté peuvent décider de ce qu’ils enregistrent et de l’utilisation qu’ils font de ces enregistrements, que ce soit à des fins de préservation, de transmission ou de sensibilisation au sein ou à l’extérieur de la communauté.

Les membres de la communauté peuvent également profiter de l’occasion qui leur est donnée pour enregistrer les évolutions et exercer un contrôle de façon plus efficace que lors de la participation à un petit atelier ou à un projet.

Le facilitateur du présent atelier peut envisager de soumettre le sujet à la réflexion des participants en leur demandant d’envisager différents types et diverses méthodologies de vidéos participatives.

###### DIAPOSITIVE 12.

Éthique, montage et droits

*Éthique*

L’éthique rentre en jeu à différentes étapes du travail de création d’une vidéo participative. On imagine souvent que les questions d’éthique ne concernent que les personnes extérieures à la communauté. Il est cependant nécessaire pour les membres de la communauté de prendre également en considération les problèmes d’éthique même s’ils travaillent au sein de leur propre communauté.

Il convient de partager l’objectif de l’activité avec toute la communauté, de lui présenter le concept d’inventaire du PCI dans son ensemble et d’organiser une discussion très ouverte avant d’entamer un tel projet ou de mettre en œuvre une telle démarche.

Des autorisations doivent être demandées à toutes les personnes qui apparaissent sur la vidéo, et il est recommandé d’enregistrer ces autorisations.

La vidéo ayant pour but de représenter la communauté, le plus grand nombre de points de vue possible doit être présenté. Il faut se souvenir que la Convention accepte et encourage les variantes conformément au principe selon lequel la pratique du PCI n’est pas limitée à une seule et unique forme.

L’utilisation de la technologie moderne, telle que le maniement d’une caméra, peut parfois conduire les gens à « négliger » les règles traditionnelles de respect ou les manières d’interagir avec une communauté. Les participants doivent être conscients de ce risque et tenter de remédier à cette situation.

L’introduction de la technologie moderne au sein d’une communauté implique souvent la participation d’une agence (d’une ONG, d’un individu, etc.) en charge du financement. Il est important que les membres de la communauté n’aient pas l’impression que le point de vue de ceux qui sont en lien avec l’agence est favorisé ou que la vision de celui qui tient la caméra est imposée. La vidéo participative se doit d’être un outil qui inclut tous les participants.

Il est également important de débattre de l’utilisation qui sera faite de la vidéo : sera-t-elle mise en ligne, diffusée ou montrée en public ? De nombreuses personnes peuvent ne voir aucune objection à être filmées dans leur vie quotidienne s’ils participent au projet mais ne pas, pour autant, vouloir que la vidéo soit diffusée en public.

Enfin, il est essentiel que tous les participants et la communauté dans son ensemble soient remerciés et que leur contribution soit reconnue.

Montage :

Les questions d’éthique en matière de montage sont souvent évoquées lors des débats autour de la vidéo participative. Il y a plusieurs raisons à cela :

* Un monteur compétent peut ne pas être originaire de la communauté. Il se peut donc qu’il ne soit pas au fait du PCI et de ses traditions et n’accorde pas autant de valeur aux éléments que les membres de la communauté.
* Le « montage collectif » est quasiment impossible. Une caméra peut être passée de mains en mains afin de veiller à ce que tous les points de vue soient pris en compte mais le montage ne peut se plier à cette règle. En conséquence, le montage implique de nombreuses discussions et un consensus.
* Le montage induit la notion de création d’un « produit » auquel le concept de paternité est intimement lié. Que la décision soit prise par toute la communauté, ou que celle-ci désigne une ou plusieurs personnes en charge de décider en son nom, est un sujet essentiel qu’il faut aborder.

Une projection devant toute la communauté est organisée à la fin du projet pour recueillir toutes les impressions. Une projection préliminaire d’un pré-montage peut également être organisée afin de recueillir les opinions et le ressenti de la communauté qui orienteront le montage final.

Droits d’auteur et droits de la communauté :

Qu’elle soit basée sur une histoire ou montée à partir d’événements filmés, une vidéo devient un produit ou un document qui n’a d’intérêt et d’utilité que s’il peut être vu par les membres de la communauté (présents ou non dans un même lieu) ou par des non-membres (le gouvernement, des intervenants culturels, des chercheurs, etc.). La question des droits d’auteur doit alors être abordée. De nombreux pays n’accordent pas de droits d’auteur à une communauté en tant que telle. Les droits peuvent alors être transférés à une organisation représentative de la communauté telle qu’un collectif ou un comité. Diverses options peuvent être envisagées comme, par exemple, les licences Creative Commons.

(https://creativecommons.org/licenses/?lang=fr).

Remarque à l’intention du facilitateur :

Selon le temps dont vous disposez, vous pouvez distribuer et débattre, en parallèle des diapositives 11 et 12, de la totalité ou de quelques éléments du document de référence : éthique, montage et éthique du montage.

###### DIAPOSITIVE 13.

Pourquoi avoir recours à la vidéo participative dans le cadre du PCI ?

La réalisation d’une vidéo participative peut être un moyen très efficace de collecter des éléments du PCI en respectant le point de vue de la communauté. C’est une façon de célébrer les connaissances et les pratiques locales tout en stimulant la créativité au sein et à l’extérieur de la communauté.

Tous les membres de la communauté sont censés disposer d’un même accès à la démarche. Toutes les opinions doivent être exprimées et entendues. La vidéo est un média transportable, facile à dupliquer et à partager. Elle donne une voix et un visage à ceux qu’habituellement on n’entend et ne voit pas. Cependant, il n’est pas aisé d’obtenir ce résultat.

La vidéo participative dans le cadre d’un inventaire à participation communautaire est fondée sur le concept de la collecte d’éléments du PCI du point de vue de la communauté, en utilisant ses propres ressources, stratégies et valeurs. La vidéo participative est également un moyen pour la communauté de témoigner de la nature dynamique de son élément du PCI et d’échanger des idées de façon créative. Elle encourage les membres de la communauté à visualiser leur PCI et à envisager la meilleure façon de l’inventorier. Cette démarche peut renforcer les liens tissés entre les membres de la communauté et les aider à parvenir à un consensus.

Alphabétisation visuelle :

Dans de nombreuses régions isolées, où le degré d’alphabétisation est faible, la collecte visuelle des éléments du PCI au moyen d’une vidéo participative constitue un matériel dont la forme est d’accès aisé. Cela permet également aux membres de la communauté d’utiliser la vidéo afin de contrôler et d’évaluer les projets d’inventaire.

Collecte d’éléments du PCI

La vidéo participative est tout particulièrement utile car elle donne aux groupes marginalisés au sein d’une communauté (p. ex. les femmes, les jeunes) et aux communautés marginalisées dans leur ensemble (p. ex. les communautés pastorales) un moyen de collecter et de présenter des éléments du PCI en utilisant leurs propres mots et leurs propres images.

###### DIAPOSITIVE 14.

Étude de cas : Na Modesta (Mexique)

Cette étude de cas[[2]](#footnote-2) se base sur le projet d’un collectif de médias zapotèques, originaire de Ranchu Gubiña au Mexique, appelé « El grupo libre e independiente Binni Cubi – GLIBC » (Le groupe libre et indépendant Binni Cubi). La raison d’être de ce collectif est de renforcer la culture de la communauté binnizá. L’idée du collectif n’est pas seulement de célébrer le passé mais également de « garantir l’avenir de nos pratiques binnizá pour les générations futures de la même façon que nos ainés et nos ancêtres l’ont fait avant nous ». À l’occasion de la projection d’un film au sein de la communauté, une femme âgée, dénommée Modesta Vicente et connue dans la communauté sous le nom de Na Modesta, a demandé aux membres du GLIBC s’ils pourraient réaliser un film sur son célèbre plat, le Gueta Biza (un tamal de haricots noirs). Elle souhaitait sauvegarder cette recette zapotèque pour les générations futures de la communauté. Cette demande répondait en tout point aux projets du groupe qui envisageait de collecter les recettes traditionnelles de la communauté pour les transmettre aux générations futures, car une telle nourriture « nourrit à la fois physiquement et culturellement ». Le film ne devait pas seulement documenter la tradition mais également constituer une plateforme d’échanges pour les questions relatives au sujet.

Les membres du collectif ont passé du temps avec Na Modesta afin de bien comprendre le processus de fabrication de la Gueta Biza. Ils ont également acquis les compétences élémentaires en matière d’enregistrement vidéo et collecté des fonds pour financer ce projet. Lorsque le tournage a commencé, plusieurs personnes ont tenu la caméra et tous les membres de l’équipe ont participé au tournage à divers titres. Na Modesta a insisté pour qu’ils apprennent le vocabulaire particulier et comprennent le processus de préparation. Ainsi, le groupe n’a pas seulement réalisé une vidéo mais a également acquis des connaissances sur ses propres traditions.

Comme on pouvait s’y attendre, le montage de la vidéo s’est avéré problématique. Toutefois, le collectif a pu prendre des décisions collectives après plusieurs visionnages des rushs et des discussions avec Na Modesta. Le groupe a même dû se résoudre à voter lorsque les opinions divergeaient. Le produit final est un documentaire biographique d’une durée de 10 minutes sur Na Modesta qui la montre en train de fabriquer le plat et la suit alors qu’elle le vend dans la communauté. Le film présente également de brefs éléments biographiques et explique comment elle a appris à faire le plat.

Le GLIBC a également dû promouvoir ce travail au sein de la communauté. La crédibilité des membres du collectif, acquise grâce à la référence à leurs ancêtres et à leurs noms de famille, a facilité la tâche. Une fois le projet bien compris par la population, celle-ci a donné de précieuses informations sur d’autres ainés de la communauté qui pratiquaient encore des formes de culture zapotèque, telles que la broderie ou la fabrication de sandales.

La projection finale de la vidéo à Ranchu Gubiña a été annoncée et un vaste public y a participé. De nombreux membres de la communauté ont fait des suggestions et le succès de ce projet a encouragé le GLIBC à créer un centre des médias destiné aux jeunes, dans lequel ils peuvent apprendre à utiliser les moyens audiovisuels et les médias sociaux. Le centre créera du matériel destiné à l’information de la communauté, aux programmes scolaires et à la constitution d’archives à destination des générations futures.

Le facilitateur pourra éventuellement poser la question suivante afin de lancer la discussion.

En quoi cette étude de cas est-elle importante ?

* C’est une vidéo participative réalisée à l’instigation de la communauté.
* Elle a été entièrement financée et écrite par la communauté et tournée au sein de la communauté.
* Il ne s’agit pas d’un événement unique et isolé.
* .La réalisation de cette vidéo participative a conduit à un travail de documentation de la culture et du PCI associés, entrepris au sein de la communauté. Suite à la réalisation de la vidéo, un centre des médias a été créé, il a pour but la création de matériels destinés à la sensibilisation, aux programmes scolaires et à l’archivage.

Si le facilitateur le souhaite, le film peut être visionné sur Youtube (diffusion en flux), à l’adresse suivante : [www.youtube.com/watch?v=TFlCQglD1TM](http://www.youtube.com/watch?v=TFlCQglD1TM)

###### DIAPOSITIVE 15.

Vidéo participative et inventaire du PCI : questions ?

La dernière diapositive propose quelques thèmes de discussion exploitables par le facilitateur autour des problématiques suivantes : Comment utiliser ces vidéos dans le cadre d’un travail d’inventaire ? En quoi peuvent-elles constituer la base d’une sauvegarde du PCI ?

Une fois achevés, les films vidéo peuvent être utilisés pour un travail de sensibilisation à un élément du PCI, et afin de perpétuer le PCI au sein de la communauté.

Par ailleurs, la démarche entreprise et le produit fini (p. ex. les films vidéo) peuvent permettre aux parties prenantes et aux chercheurs de mieux comprendre la dynamique des éléments du PCI.

Le problème de la propriété d’un produit audiovisuel créé en commun peut également être soulevé. Enfin, le rôle du facilitateur et de la communauté dans le contexte de l’atelier devra être évoqué.

Exercices

Les deux exercices proposés ci-après s’inspirent d’expériences vécues lors d’ateliers sur l’inventaire, organisés dans le cadre de la stratégie globale de renforcement de capacités. Les facilitateurs sont invités à s’inspirer de ces exercices. [[3]](#footnote-3) Le facilitateur pourra décider du temps alloué à chaque exercice.

***Exercice 1 : Apprendre à utiliser une caméra vidéo***

Les participants à l’atelier forment des groupes et travaillent avec un technicien vidéo ou avec certains participants déjà rompus à l’utilisation de caméras vidéo, afin d’apprendre à utiliser leurs fonctions essentielles. Puis, les participants utiliseront les caméras pour l’exercice suivant.

***Exercice 2 : Créer une vidéo participative***

Les participants doivent former des groupes dont la taille est définie selon le nombre de caméras disponibles. Chaque groupe doit intégrer au moins un représentant communautaire qui dirigera l’exercice. Chaque groupe rédige un scénario sur un élément du PCI de la communauté. Les membres de la communauté présents sont la ressource primaire et rédigeront le scénario. Si l’un des participants à l’exercice est un praticien, il peut être le sujet du film. Les participants peuvent écrire une histoire ou un scénario, décrire un élément au moyen d’interviews et de pratiques, ou choisir toute approche qui leur conviendra.

On peut donner le choix aux participants de créer un story-board ou d’établir une liste des scènes à tourner sous la forme d’un programme de travail. À cette étape, le type de plan choisi doit être précisé (p. ex. gros plan, plan d’ensemble, etc.).

Si le nombre de caméras n’est pas suffisant, les caméras peuvent circuler entre les groupes. Si l’étape précédente (story-board/programme de travail) a bien été préparée, le tournage ne doit pas prendre trop de temps et être achevé dans le temps imparti à l’exercice.

Cet exercice ne prévoyant pas de montage du film vidéo, une planification rigoureuse des scènes est indispensable. Les participants visionnent ensuite toutes les vidéos et les commentent.

1. . Les rushs sont les éléments bruts, tels qu’ils ont été filmés, avant d’être montés. [↑](#footnote-ref-1)
2. . Cette étude de cas est extraite du texte (en anglais) de J. Schwab-Cartas. 2012. ‘Learning from communities: Personal reflections from inside’ (Apprendre des communautés: réflexions personnelles). In E-J Milne, C. Mitchell et N. de Lange (eds) *Handbook of Participatory Video*. (*Manuel de video participative*) AltaMira Press. [↑](#footnote-ref-2)
3. . Le matériel de ces exercices est extrait du document (en anglais) CTA/IFAD Training Kit on Participatory Spatial Information Management and Communication (Kit de formation sur la gestion et la communication de l’information spatiale participative CTA/IFAD) ([www.insightshare.org](http://www.insightshare.org)). [↑](#footnote-ref-3)